



Le 7 Octobre 2009 Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser !

Le 7 octobre est la journée mondiale de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale. La CFDT, la CGC, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent les salariés à y participer massivement.

En cette rentrée sociale, nous avons toutes les raisons de nous mobiliser.

Le développement du rapport de force est en effet la meilleure arme aux mains des salariés, alors que gouvernement et patronat affichent la volonté de maintenir leur cap antisocial.

L'UFICT-CGT Reims appelle tous les agents des services publics territoriaux à faire du 7 octobre une grande journée de lutte interprofessionnelle. La Fédération CGT des Services Publics a déposé à cet effet un préavis de grève nationale.

La baisse du pouvoir d'achat, la casse industrielle, le chômage, le démantèlement des services publics et de la Fonction publique ne sont pas des fatalités.

Ensemble, par l'action, imposons d'autres choix !

Nous revendiquons :

▶ Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ en catégorie C à 1 600 euros, le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis 2000, l'intégration des primes dans le traitement, une réforme complète des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications.

▶ Une retraite équivalente au moins à 75 % du dernier traitement (primes comprises), avec un minimum garanti au moins au niveau du SMIC et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.

▶ Le rattachement des majorations de durée d'assurance à l'accouchement et à la maternité étendu aux femmes ayant adopté ou pris en charge des enfants.

▶ Une bonification d'un an par enfant né avant le 1er janvier 2004.

▶ Une véritable loi de titularisation accompagnée de mesures ne permettant pas aux collectivités locales de reconstituer un volant de contractuels.

▶ Une réforme ambitieuse de la fiscalité publique, notamment locale, avec entre autres la transformation de la taxe professionnelle en un impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires, impôt auquel seraient assujetties les entreprises et qui permettrait de conserver le lien fiscal indispensable entre celles-ci et les territoires.

▶ Des mesures permettant à tous les niveaux l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail.

ENSEMBLE, Manifestons

le 7 octobre

Rassemblement 10 h

Maison des Syndicats

**Non à la privatisation de la
Poste**

Le 3 octobre, votez non !

NBI

Il faut arrêter de flouer les personnels !

De nombreux collègues nous ont interpellés depuis quelques mois sur l'application de la NBI. Cela nous a conduit à mettre en ligne sur le site Internet de l'UFICT (<http://www.ufictcgt-reims.net/statut.htm>) une fiche récapitulative sur la NBI dès le mois de juillet dernier. Après l'avoir mise à disposition de tous nos syndiqués, elle est à présent accessible à tous.

Nous y décrivons les différents types de NBI et vous y trouverez tous les cas d'attribution possibles, comment l'obtenir, etc...

Nous vous rappelons que la NBI est un droit, attaché à aux fonctions exercées et qui est d'effet rétroactif à la date de prise des fonctions si elle est postérieure à

l'entrée en vigueur de la NBI ou au mieux à la date de publication des décrets.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre que la DRH remet en cause certaines NBI « accueil du public » sans la moindre discussion ou information des syndicats, alors qu'elles ont été attribuées sur la base d'un accord collectif à l'époque. C'est SCANDALEUX !

Si vous êtes dans cette situation, merci de nous en faire part d'urgence.

Nous allons saisir la Maire-Présidente.

Le billet d'humeur

La rumeur court et s'amplifie...

Selon des informations circulant sur Radio couloirs, le DGS serait sur le départ. Certains diront « Ouf », d'autres, « Quelle va être la suite ? »...

Cela remettra t'il pour autant la réorganisation en cause. Probablement pas. Si l'information se confirme, il y a fort à parier que celui (ou celle) qui arrivera voudra y mettre son grain (ou son tas) de sel (ou de sable).

Pour nous, ce qui est important, c'est que l'humain reprenne le dessus, que chacun retrouve de la quiétude, son envie de travailler au bénéfice du service rendu aux usagers, que le service public retrouve tout son sens, que les agents voient reconnus leurs savoir-faire et leur capacité à travailler ensemble sans que cela ne soit nécessairement inscrit dans un document ou dans une charte.

C'est là notre souhait le plus cher ! Point n'est nécessaire de faire un nouvel audit !

La Poste est à nous Le 3 octobre, votons !

Moyens nomades

Alors que la Municipalité entend s'attaquer à cette question, voilà que le syndicat FO CAR, dans son dernier compte rendu de CTP, revendique en être à l'origine et demande tout de go sans la moindre observation que les agents soient tout de suite avertis pour « qu'ils s'organisent ».

Voilà probablement une info qui fera plaisir aux mandants de FO CAR. Que de zèle !

Pour nous, il n'est pas question de prendre fait et cause pour quoi que ce soit sans disposer des moyens d'informations complets permettant une vue claire et précise de la situation.

C'est ainsi que nous avons demandé à ce que nous soit fourni la liste des attributions par Pôle et par Direction. Et que l'on ne nous dise pas que ce n'est pas possible ! Cette liste existe ! Malheureusement, alors que l'on nous convoque pour une nouvelle rencontre sur le sujet le 9 octobre prochain, rien ne nous a encore été fourni. Y aurait-il quelque chose à cacher ?

La CGT considère sur ce dossier qu'il y a sûrement à remettre de l'équité ; mais encore faut-il le faire sans rien cacher. De simples mesures telles que le rappel aux règles d'utilisation ou encore le marquage de tous les véhicules de service (sans exception- y aurait-il honte d'afficher que l'on travaille pour la Ville ou pour la CAR ?) sont probablement les points incontournables dans ce dossier.

De même quand on parle d'équité, ne faut-il pas confondre jalousie et moyens mis à disposition pour le fonctionnement des services.

Il ne faut pas non plus se tromper de dossier. S'agit-il de dresser les uns contre les autres ou s'agit-il de se poser les vraies questions ?

Pourquoi des dérives ? Pourquoi des attentes ?

Si dans tout cela il ya, comme nous l'entendons ici et là, des frustrations qui s'expriment sur le stationnement et le transport, ne vaut-il pas mieux se pencher réellement sur ces problèmes et y apporter des réponses vraies et durables :

1/ plus de la moitié du parc est obsolète : c'est l'occasion, à notre sens, de repenser le parc par sa destination (intra ou extra-muros) et sa composition (berline familiale ou véhicule de société)

2/ favoriser les déplacements par les transports en commun en augmentant la prise en charge des frais de transport collectif ; cela doit accompagner l'arrivée du Tram dès la fin 2010

Referendum pour la Poste

Les usagers et la population sont appelés, par le Comité national contre la privatisation de la Poste, à manifester partout en France leur opposition à la privatisation du service public postal, à se prononcer lors de la consultation populaire organisée le samedi 3 octobre dans les mairies et les bureaux de poste...

De nombreux bureaux de vote seront ouverts le 3 octobre à Reims et sur l'agglomération par le comité local, la plupart de 9h à 12h à proximité des bureaux de postes, à la gare SNCF ou sur les marchés.

NE LAISSONS PAS FAIRE ! VOTONS !